



GROUPE FOILING – règlement :

1. Le projet

Le Groupe Foiling a pour vocation de faciliter l'accès au vol, sur des bateaux ludiques et performants, sans contrainte liée à la possession. On s'y rencontre entre passionnés et amateurs.

Pour qui ?

Pour les membres du CNM désirant naviguer en plaisance ou en régate.

- Sur quels bateaux ?
Un Birdyfish, un Skeeta et un Onefly

2. Les règles d'adhésion au « Groupe Foiling »

Adhésion :

- Être membre du Club Nautique Morgien.
- Être membre d'une liste d'adresses, téléphones et e-mails (disponibles au secrétariat) afin de faciliter les communications entre les utilisateurs.
- Participer en tant que bénévole à au moins une manifestation par année organisée par le CNM.
- Participer à la préparation des bateaux en début de saison (date à convenir chaque année entre fin mars et début avril)
- Participer au rangement des bateaux en fin de saison (date à convenir, entre octobre et novembre).
- Possibilité d'intégrer le Groupe Foiling en cours de saison, la cotisation est calculée au prorata.

Navigation :

- Réserver les plages horaires de navigation sur l'agenda en ligne. Les codes d'accès sont communiqués lors de l'inscription.
- Respecter les règles de navigation et de sécurité. Ne pas sortir si le signal d'avis de vent fort est enclenché (feu orange scintillant 40x/min.). Rentrer au port si vous êtes sur l'eau. Observer la météo. Naviguer de jour.
- Respecter la zone de navigation, en vue de la baie de Morges.
- Ranger le bateau tel qu'il était en embarquant, prêt pour les prochains utilisateurs.
- Annoncer tout problème technique ou casse dès votre retour de navigation. Chaque membre du Groupe Foiling est responsable des dégâts qu'il aurait commis. Les bateaux sont assurés en casco complète, en cas de dégât important la franchise est à la charge du skipper qui a réservé le bateau.



- Participer aux travaux de remise en état.
- Avoir une RC qui couvre les accidents nautiques.

3. Le coût

- Le prix de l'inscription au Groupe Foiling est de **CHF 850.-/an.**

Vous pouvez ainsi naviguer tout au long de la saison avec les autres membres du Groupe Foiling, en fonction de la disponibilité des bateaux.

4. Les petits plus

- Pouvoir participer aux régates internes et externes du CNM.
- Pouvoir participer aux entraînements communs des jeudis.

5. Inscription

L'inscription au Groupe Foiling est reconduite tacitement chaque année. Si vous désirez résilier votre inscription, vous devez nous en informer par courrier, au plus tard, le 30 septembre de l'année en cours.

Le comité du CNM se réserve le droit d'exclure une personne du Groupe Foiling en cas de nonrespect du règlement.

Responsable de l'organisation : Didier Lenormand (chef de base)

Référent principal : Véronique Mariani (comité – voile loisir)

Pour toute inscription ou demande de renseignements, veuillez-vous adresser au Chef de base de préférence par courriel : ev@cnmorges.ch ou par téléphone au 021 811 55 24

Lieu et date :

Signature :